



Le 2 juillet 2018

Évasion au centre pénitentiaire de Réau

Dimanche 1^{er} juillet 2018, le Centre Pénitentiaire Sud-Francilien était victime d'une évasion spectaculaire tant par sa rapidité que par son mode opératoire.

Le SNDP-CFDT, il y a quelques semaines publiait un communiqué relatif au public accueilli en Maison centrale et rappelait que la prise en charge de personnes condamnées à de longues peines et présentant une dangerosité importante nécessitait la plus grande vigilance et adaptation du quotidien.

L'évasion de Rédouane FAID vient nous rappeler que les vellétés d'évasion et la détermination de certaines personnes détenues restent intactes malgré les années de détention. Les personnels de maison centrale savent que le calme de la détention est souvent précaire parfois annonciateur d'un incident grave.

L'absence de morts et de blessés est un motif de soulagement.

Que la ministre de la Justice, le directeur de l'administration pénitentiaire, le directeur interrégional de Paris et son adjoint soient ici remerciés pour leur venue et leur attitude soutenante à l'endroit de nos collègues de l'équipe de direction de Réau qui ont géré la crise et auront à en gérer les suites, dans un établissement toujours difficile.

Cependant, ces faits marquants ne doivent pas nous faire oublier que l'administration centrale se doit d'être à l'écoute des établissements notamment lorsqu'ils sollicitent le départ de personnes détenues : le primat de la gestion des flux n'est pas une réponse satisfaisante aux contraintes des structures et aux risques encourus quotidiennement par les personnels pénitentiaires et partenaires.

Le Syndicat National des Directeurs Pénitentiaires -CFDT